

Mag'Centre, 19 octobre 2020

Orléans Métropole : le maire de Bou se confie après l'audience du tribunal

lundi, 19 octobre 2020



Philippe Gasnier (à gauche), conseiller municipal et Bruno Coeur (à droite) maire de Bou (Loiret). Photo Mag'centre

L'incendie d'une entreprise culturelle boumienne ce jeudi 16 octobre a empêché Bruno Coeur, le maire de Bou, de se rendre à l'audience du Tribunal Administratif d'Orléans consacrée à ce que l'on appelle maintenant "l'affaire Montillot" concernant les conditions de l'élection contestée de ce dernier au poste de 15e adjoint de la Métropole.

En marge de notre reportage sur l'entreprise incendiée, il nous livre son sentiment sur cette affaire qui empoisonne la démocratie métropolitaine.